

LA JUSSIE



Classification

Ordre	Myrtales
Famille	Onagraceae
Genre	<i>Ludwigia</i>
Espèce	<i>L. peploides</i> ((Kunth) P.H.Raven, 1963) <i>L. grandiflora</i> ((Michx.) Greuter et Burdet, 1987)

Caractéristiques

- Plante fixée, amphibie
- Feuilles alternes, ovales ou rondes
- Tige noueuse, rigide mais cassante
- Grosses fleurs jaunes, de juin à septembre

Ecologie et reproduction

- Importantes capacités d'adaptation (longues tiges en surface, ramifications) et de colonisation (occupation de tout l'espace disponible, élévation hors de l'eau)
- Grande résistance (système racinaire puissant)
- Importante biomasse produite, création de litière dans certains sites,
- Reproduction sexuée possible
- Nombreux biotopes favorables :
 - zones humides peu profondes
 - bordures de plan d'eau
 - chenaux et fossés, bras morts
 - cours d'eau à faibles débits estivaux
 - prairies humides



DES NUISANCES

- écologiques :
 - Dysfonctionnement des écosystèmes (asphyxie des milieux aquatiques, comblement...),
 - Perte de biodiversité faunistique et floristique : banalisation des milieux, limitation des déplacements,
- socio-économiques :
 - Gêne pour les activités de loisirs : chasse, pêche
 - Entrave à la gestion hydraulique : obstacle à l'écoulement, augmentation des lignes d'eau



Colonisation totale



Phase végétative



Feuilles flottantes arrondies



Feuilles aériennes allongées et grandes fleurs jaunes

L'éradication totale et définitive de la jussie ne paraît pas possible. Il est nécessaire de mettre en place une gestion à long terme pour maîtriser l'expansion de l'espèce sur les sites où elle s'est implantée.

Un moyen de lutte efficace pour des petites surfaces : l'arrachage manuel

ATOUTS

- Arrachage sélectif
- Absence de pollution
- Perception de la résistance des racines
- Coût moindre

CONTRAINTE

- Travail difficile et démotivant sur de grandes surfaces



A faire ou... ne pas faire



- Prévenir le SMIRIL en cas d'apparition de cette plante sur de nouveaux «spots».
- Informer d'autres personnes (animalerie, espaces verts, commune...) sur les problèmes que pose cette plante dans la nature.
- Ne jamais planter la jussie dans un plan d'eau ou une mare.
- Eviter de pêcher à proximité : risque de bouturage ou arrachage avec bas de ligne
- Ne pas intervenir par arrachage, épandage d'herbicide ou tout autre moyen d'éradication sur une station repérée dans la nature, sans un avis et un encadrement adéquat.

Une gestion concertée

Sur le territoire du Syndicat Mixte du Rhône, des îles et des Lônes, nous sommes attentifs au développement des espèces exotiques envahissantes, et la présence de la jussie sur la lône Jaricot et le bassin de joutes de Vernaison est alarmante ! C'est pourquoi nous faisons appel à nos partenaires et aux acteurs du territoire pour réaliser une gestion cohérente d'intervention : sensibiliser les usagers des bords du Rhône (jouteurs, pêcheurs, chasseurs, etc...) et coordonner les opérations de traitement (réaliser un arrachage manuel avant chaque faucaillage du bassin de joutes, etc...).



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



Contact : clement.cognet@smiril.fr
04.37.20.19.22

